

- **2 avril** – Covid-19 : le superviseur européen de l'assurance (EIOPA) a demandé dans [un communiqué](#) aux professionnels du secteur de suspendre le versement de dividendes pour être en mesure de supporter les répercussions de la crise économique déclenchée par l'épidémie de Covid-19.
- **15 avril** – Covid-19 : l'effort des assureurs pour soutenir l'économie [s'élève actuellement à 3.2 Milliards d'euros](#).
- **20 avril** – Covid-19 : dans le cadre du [projet de loi de finances rectificative](#), les députés ont adopté un projet de rapport de suivi, qui fera le bilan fin août des actions de soutien à l'économie des assureurs, et évaluera leur contribution à l'aune de leurs éventuels gains liés à la baisse de la sinistralité.
- **21 avril** – ACPR : publication d'un [communiqué de presse](#) sur l'impact du Covid-19.
- **22 avril** – Assurance vie : [un amendement](#) socialiste au projet de loi de finances rectificative proposait de taxer les encours des épargnants au-delà de 30 000 euros pour financer la solidarité.
- **29 avril** – Sécurité Sociale : entre les reports de cotisations et la chute d'activité due à l'épidémie de coronavirus et au confinement prolongé, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) a indiqué que son endettement dépasserait 50 milliards d'euros début mai. « *Aujourd'hui on est à 45 milliards, mais ça va se creuser à 52-53 milliards après le paiement des pensions de retraite* », a déclaré Yann-Gaël Amghar, directeur de l'Acoss. A titre de comparaison, dans la loi de financement de la sécurité sociale l'hiver dernier, le plafond de l'endettement de l'Acoss avait été fixé à 39 milliards.
- **29 avril** – Epargne-retraite : face à la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, Bruno Le Maire a annoncé le déblocage de l'épargne-retraite des indépendants.
- **29 avril** – Santé : selon des chiffres de l'Assurance maladie, les remboursements ont chuté en 15 jours de 10% à 85% selon les professions, soulignant le frein considérable au recours aux soins non liés au coronavirus.
- **29 avril** – Assurance vie : pour le mois de mars 2020, la collecte nette s'établit à -2,2 milliards d'euros selon [les chiffres](#) de la FFA alors que les français atteignent un niveau d'épargne de 20 milliards, du jamais vu depuis 2007, selon la Banque de France. Dans le même temps, l'épargne sécurisée a fait le plein en mars : en février 2020, le montant total de la collecte sur les livrets A et LDDS était de 1,5 milliard d'euros, ils sont passés en mars à 3,8 milliards d'euros selon une information de Bruno Lemaire.

Régime assurantiel des catastrophes pandémiques

La crise économique déclenchée par la pandémie du Covid et ses répercussions ont amené à réfléchir à la création d'un régime qui couvre les catastrophes sanitaires à l'image du fonds déjà existant pour les catastrophes naturelles. [Un amendement](#) a été adopté en ce sens par l'Assemblée nationale.

Un groupe de travail a été mis en place par le ministère de l'Economie ; il réunira les services du ministère, des parlementaires et des acteurs du secteur assurantiel avec l'appui de la FFA. *« Le groupe de travail s'attachera à définir un cadre assurantiel adapté, offrant une couverture des risques d'une intensité exceptionnelle, tels que la survenue d'une épidémie de grande ampleur, de façon à permettre aux acteurs économiques de faire face à une baisse du chiffre d'affaires et poursuivre leur activité dans les meilleures conditions, à un coût abordable pour les entreprises et maîtrisé pour la collectivité publique »* [indique le ministère dans son communiqué](#).

[La FFA a précisé également](#) qu'une équipe d'experts assureurs, actuaires, statisticiens, réassureurs a d'ores et déjà été constituée. Elle explique notamment vouloir explorer quatre questions : quel type d'événement entraînerait le déclenchement d'un tel dispositif ? Quels préjudices indemniserait-il et avec quelle profondeur ? Quelles entreprises seraient concernées ? Quel financement pour en assurer la solvabilité ?

Les premières propositions sont attendues d'ici à fin juin.

COVID-19, Quels impacts sur la solvabilité des assureurs vie ?

Dans la crise actuelle, les assureurs vie n'ont pas les mêmes difficultés immédiates que d'autres secteurs d'activité (tourisme, aérien, automobile,...). Ils sont cependant fortement touchés par la volatilité des marchés financiers. Dans quelle mesure leur marge de solvabilité et donc leur capacité à faire face à leurs engagements, est-elle entamée ?

Le pilotage efficient du volume de trésorerie pour faire face à l'accroissement des décaissements et à une éventuelle dégradation de la collecte sera déterminant.

L'évolution optimale de l'allocation d'actif pour limiter le risque suite à de nouveaux chocs et une seconde vague sanitaire et de défiance boursière sera structurante.

L'évolution des produits d'assurance et la capacité des assureurs à assainir leur passif devront être étudiées.

Enfin, la refonte des réseaux de distribution et l'accompagnement des assurés constitueront un axe à prioriser. Au point que nous allons probablement assister à une refondation du modèle de l'assurance vie pour redonner à la branche un avenir pérenne.

Pour en savoir plus sur cette étude, n'hésitez pas à consulter le [Flash Actu' LinkedIn n°4](#) et à vous abonner à la page [Forsides France](#) pour des informations en continu.

Dernières publications LinkedIn :

- [Flash Actu' LinkedIn n°3](#) : « Maîtriser les risques de contagion d'une situation critique du secteur de l'assurance au système financier : les plans préventifs de rétablissement et de résolution » par Vincent Martinot.
- [Episode n°7](#) de « la cigale et la fourmi » par Véronique Mattei.

RÉFÉRENCES

- [FFA : Futur dispositif d'assurance](#)